

LE 4 AVRIL 2022

Communiqué de presse

Lancement de la 5ème édition des Trophées Éco-innovéz en Bourgogne-Franche-Comté !

Organisé par :



Avec le soutien de :



Financé par



L'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de l'ADEME et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, lance l'appel à candidatures de la 5ème édition des Trophées "Éco-innovéz en Bourgogne-Franche-Comté".

Quel est le principe ?

Il s'agit d'un levier pour mettre en lumière les TPE, les PME et les ETI de la Région :

- Qui développent un produit, un service ou une technologie prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes de son cycle de vie.
- ou qui se lancent dans des trajectoires vers un modèle économique compatible avec le développement durable, plus coopératif, tourné davantage vers une offre de services basée sur la performance d'usage et non sur les volumes.

Quel est l'objectif ?

L'objectif des Trophées est de valoriser tous les projets d'éco-conception, ainsi que les trajectoires vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. L'idée est de mettre en avant, à travers des exemples inspirants, la faisabilité de ces démarches exemplaires, d'en prouver les bénéfices et d'encourager les entreprises à s'inscrire dans ces dynamiques.

Le prix

L'ensemble des lauréats remporteront une vidéo de leur projet réalisée par un professionnel, ainsi qu'un bonus communication adapté à différents supports de diffusion.

Notre partenaire, le Pôle Éco-conception offrira aux lauréats une année d'adhésion aux services du pôle.

Les lauréats recevront également un trophée lors d'une cérémonie qui aura lieu courant du 3ème trimestre 2022.

Et enfin, tous les candidats inscrits, pourront bénéficier d'un accompagnement par l'écosystème des partenaires du concours, selon leurs besoins et aspirations pour l'avenir.

Les organisateurs

Les Trophées sont organisés par l'AER BFC et financés par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté et la Région Bourgogne-Franche-Comté. Bpifrance, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bourgogne-Franche-Comté, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, la DREETS BFC, la DREAL BFC et le Pôle éco-conception sont partenaires du concours.

Informations

Quand déposer le dossier ? Les candidats ont jusqu'au 29 mai 2022 minuit pour déposer leur dossier.

Où trouver plus d'informations ? Sur le site transitionecologique.aer-bfc.com

Qui contacter ? Jason QUEUDRAY, Chargé de mission Transition Ecologique à l'AERBFC, jqueudray@aer-bfc.com, 03 81 81 72 62

contacts presse

AER Bourgogne-Franche-Comté : Marion LOPEZ, mlopez@aer-bfc.com, 03 80 40 33 85

Pour l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté -> Buzz & Compagnie : Mélanie Voisard - 06 12 52 53 15/03 80 43 54 89
melanie.voisard@buzzetcompagnie.com

Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté : Marie SOUVERBIE, marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr,
03 80 44 34 66 / Laure HUBIDOS, laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr, 03 81 61 61 08